

## Options du système de vote

par Nigel Grout

Le système actuel du SMUT est source de désenchantement pour les électeurs canadiens depuis plusieurs cycles électoraux. Dans le climat économique et politique actuel, l'électeur doit sentir que sa participation est importante et que son vote compte, même si son parti politique ou son candidat préféré ne remporte pas le pouvoir.

Il existe plusieurs solutions de remplacement du SMUT, solutions actuellement en vigueur dans le monde qui donnent satisfaction et offrent des « garanties de résistance au stress » qui peuvent être examinées pour voir si elles répondent aux exigences politiques actuelles des Canadiens. Le principal critère de sélection doit être la participation des électeurs. Un taux de participation accrue confèrera davantage de légitimité au prochain cycle électoral et contribuera à faire que la majorité des intervenants canadiens se sentent partie prenante dans les discussions d'importance nationale et régionale.

En second lieu, les solutions de rechange au SMUT ne devraient pas mettre la gouvernance de l'ensemble du pays à la merci de partis arc-boutés sur leurs dogmes; les exemples les plus éclairants de dysfonctionnement politique national étant fournis par le scrutin proportionnel pur en vigueur en Israël et en Italie. Cela permettra à l'électorat canadien de prendre ses distances par rapport au vote stratégique qui se produit lorsqu'une élection au SMUT force les citoyens à voter contre le parti au pouvoir, mais pas pour le parti de leur premier choix afin de vaincre le parti au pouvoir (et impopulaire). Le choix forcé du vote stratégique pénalise les petits partis qui ont une voix nationale légitime, mais ne peuvent pas être considérés comme assez forts sous un régime de SMUT pour former un gouvernement national avec 40 % de l'électorat.

Je crois fermement que le système de représentation proportionnelle mixte (SRPM), assorti de lois rendant le vote obligatoire, offre les meilleures perspectives. Le SRPM permettra à un citoyen de voter en conscience au niveau national avec le scrutin de « liste de parti » et, en même temps, d'envoyer la meilleure personne pour représenter leur circonscription. Ces candidats peuvent être ou ne pas être du même parti, mais l'effet global serait de créer dans l'électorat un sentiment d'engagement national et régional. « Chaque vote compte ». Un pourcentage minimum de vote national, à déterminer, mais pouvant être fixé, je pense, à 5 %, réduirait au minimum les chances de capture du système par des partis marginaux monothématiques.

Comme alternative au « bâton » des amendes qu'imposent les lois rendant le vote obligatoire comme celle de l'Australie, le Canada pourrait établir un crédit d'impôt pour le vote aux élections municipales, provinciales, territoriales et fédérales. Cela constituerait la « carotte » récompensant la participation électorale, surtout si le crédit d'impôt était de 100 %, le même que pour les donations politiques.

Le Canada, pays relativement jeune, a la possibilité d'apprendre des autres démocraties du monde entier et d'établir une alternative robuste au SMUT, qui reflète nos valeurs communes de décence, de fair-play et de préoccupation pour les moins bien nantis et qui garantisse que les voix des minorités ne soient pas réduites au silence. Un système de gouvernance qui permet à tous les citoyens de sentir et de voir que leur voix et leur vote compte est un exemple puissant pour les régimes autoritaires à travers le monde, ainsi que pour nos consœurs parmi les démocraties.

Je demande instamment au Comité d'examiner les avantages de la représentation proportionnelle mixte, couplée à une réglementation rendant le vote obligatoire.